

Grâce à notre hypothèque JuraFixe, vous pouvez bloquer le taux d'intérêt appliqué à votre prêt pendant une durée allant de 2 à 10 ans tout en profitant des meilleurs taux. C'est la solution idéale si vous cherchez la stabilité de vos charges financières.

Mes avantages



Sécurité

Votre taux d'intérêt est valable pour toute la durée déterminée du prêt



Equilibre

Vous stabilisez vos charges financières en étant protégé d'une hausse générale des taux jusqu'à l'échéance



Réservation possible à l'avance jusqu'à 24 mois



Sans sacrifice

Vous bénéficiez d'un allègement fiscal avec l'amortissement indirect sur le compte Epargne 3 de la BCJ

Le prêt hypothécaire à taux fixe

